

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer ses écrits professionnels

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 13 p.

Objectifs de la formation

Rédiger puis lire au groupe son propre texte.

Améliorer un texte dont on est l'auteur sur les plans de la lisibilité, de la structure et de l'objectivité.

Lister les points à travailler en priorité à l'avenir.

Programme

Ce stage propose d'aborder l'écriture de textes professionnels en cours d'élaboration ou à venir. Il prolonge et approfondit le travail engagé lors de la formation sur l'écriture professionnelle, ou perfectionne les pratiques antérieures des participants.

Clarifier son rapport à l'écrit pour rédiger avec plus d'aisance.

Savoir écrire sur les pratiques professionnelles pour construire la réflexion et témoigner de l'expérience.

Les enjeux subjectifs et objectifs dans les écrits professionnels en fonction des destinataires. Construire un écrit en le mettant en récit.

La mise en forme des comptes rendus, bilans d'évaluation, rapports de synthèse, projets, etc.

Écrire sur autrui. Réflexion autour du secret professionnel, du droit des usagers, dimension éthique de l'écriture du travailleur social.

La production d'écrits, une stratégie pour une institution : s'approprier les contraintes institutionnelles. Conserver et communiquer les écrits sur l'utilisateur.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Jeux d'écriture. Travaux en sous-groupes. Études de cas et de situations proposés par les stagiaires. "

Prérequis

Avoir suivi le module sur l'écriture professionnelle ou avoir une première pratique de l'écrit professionnel.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.